

POWERVIEW - PINE FALLS Procès-verbal Réunion ordinaire du conseil tenue le 3 juillet 2024 - 16 h

1 Déclaration de l'ouverture de la réunion

Le maire, Les Barclay, a déclaré à 16 h l'ouverture de la réunion ordinaire, les membres suivants du conseil étant présents :

Conseillers: Edna Pichor, Judy LeRoye, Randy Desautels et Wilfrid Kemball.

Le personnel : - Margie Bonekamp, AAP

Heather Chevrefils, assistante à l'AAP et secrétaire

2 Ajouts à l'ordre du jour

- 1. Prix donné pour l'étude des tarifs du service public résolution à suivre sous *Nouvelles affaires*
- 2. Invitation à la démonstration sur la stabilisation du sol résolution à suivre sous *Service des travaux publics*
- 3. Jeux d'été des indigènes du Manitoba endroit pour l'événement de tir à l'arc résolution à suivre sous *Affaires inachevées*
- 4. Règlement 3-2024 troisième lecture résolution à suivre sous Règlements
- 5. Plan stratégique 2024-2026 (s'il y a une suffisance de temps) étude des stratégies pour le plan d'action

3 Adoption de l'ordre du jour

2024-161

Proposée par : Edna PichoWilfred Kemball

Appuyée par : Randy Desautels

IL EST RÉSOLU QUE l'ordre du jour de la réunion ordinaire du 3 juillet 2024 soit par la présente adopté tel que modifié.

ADOPTÉE

4 Lecture et approbation des procès-verbaux

4.1 Réunion ordinaire du conseil tenue le 5 juin 2024

2024-162

Proposée par : Randy Desautels Appuyée par : Wilfred Kemball

IL EST RÉSOLU QUE le procès-verbal de la réunion ordinaire du conseil

tenue le 5 juin 2024 soit adopté tel qu'il a été circulé.

ADOPTÉE

4.2 Réunion extraordinaire du conseil tenue le 20 juin 2024

2024-163

Proposée par : Edna Pichor Appuyée par : Wilfred Kemball

IL EST RÉSOLU QUE le procès-verbal de la réunion extraordinaire du conseil tenue le 20 juin 2024 soit adopté tel qu'il a été circulé.

ADOPTÉE

5 Délégations/pétitions/audiences publiques

5.1 16 h 30 à 16 h 45

Jill Whitford devait venir discuter des problèmes d'accessibilité dans

la ville. La délégation ne s'est pas présentée.

5.2 17 h 30 à 17 h 45

Michelle Berthelette, employée d'IERHA du *Winnipeg River Food Security Network* est venue discuter de l'insécurité de la nourriture et d'une banque alimentaire dans la ville.

Elle a été accompagnée de Monique Coss, Tina Polishchuk, Joël Spearman et Leslie Joyce.

Résolution à suivre.

6 Service des travaux publics et les services publics

Présentation des employés saisonniers et des élèves d'été.

Dylan, Jordan, Myles, Dallas et Kaitlyn sont venus se présenter au conseil.

6.1 Démonstration sur la stabilisation du sol

Reçue à titre de renseignement.

7 Rapport de l'Administration

2024-164

Proposée par : Randy Desautels **Appuyée par :** Wilfred Kemball

IL EST RÉSOLU QUE le conseil accuse réception du rapport de l'agente administrative principale et de l'assistante à l'agente administrative principale daté le 3 juillet 2024.

ADOPTÉE

8 Affaires financières

8.1 Comptes créditeurs – A3

2024-165

Proposée par : Randy Desautels Appuyée par : Wilfred Kemball

IL EST AUSSI RÉSOLU QUE le calendrier numéroté 13432 à 13467, de la somme de 115 702,85 \$, soit autorisé par la présente comme étant payée ;

ET IL EST AUSSI RÉSOLU QUE les paiements bancaires en ligne numérotés 4134 à 4153, de la somme de 25 675,83 \$, soient autorisés par la présente comme étant payés;

ET IL EST AUSSI RÉSOLU QUE le paiement pour les dépenses 1248 à 1276 sur la carte Visa, de la somme de 5 206,05 \$, soit autorisé par la présente comme étant payé ;

ET IL EST AUSSI RÉSOLU QUE le calendrier numéroté 13468 à 13482, de la somme de 19 809,96 \$, soit autorisé par la présente pour déboursement.

ADOPTÉE

8.2 Feuille de paie

2024-166

Proposée par : Wilfred Kemball Appuyée par : Randy Desautels

IL EST RÉSOLU QUE la feuille de paie nette du personnel de la Ville pour la période de juin 2024, de la somme de 29 097,02 \$, soit par la présente autorisée comme étant payée ;

ET IL EST AUSSI RÉSOLU QUE la feuille de paie nette pour le conseil en juin 2024, de la somme de 7 181,09 \$, soit par la présente autorisée comme étant payée.

ADOPTÉE

8.3 État financier de mai 2024 – F3

2024-167 Proposée par : Randy Desautels

Appuyée par : Edna Pichor

IL EST RÉSOLU QUE le conseil approuve l'état financier de mai 2024

tel il a été déposé.

ADOPTÉE

9 Règlements et politiques

9.1 Politique concernant les dons de bienfaisance – P4

2024-168

Proposée par : Judy LeRoye Appuyée par : Edna Pichor

IL EST RÉSOLU QUE le conseil adopte la politique concernant les dons de bienfaisance telle qu'elle a été présentée et modifiée.

ADOPTÉE

9.2 Règlement 3-2024 – deuxième lecture

2024-169

Proposée par : Wilfred Kemball Appuyée par : Randy Désautels

IL EST RÉSOLU QUE soit adopté en deuxième lecture le règlement 3-2024, qui est un règlement de la Ville de Powerview-Pine Falls pour autoriser la proposition de l'application d'un tarif pour les services spéciaux tels les services de la protection, soit le service d'incendie et le service policier, et aussi pour l'éclairage des rues dans les limites de la ville de Powerview-Pine Falls durant les années 2024 à 2028.

ADOPTÉE

9.3 Règlement 3-2024 – troisième lecture

2024-170

Proposée par : Randy Desauatels Appuyée par : Judy LeRoye

IL EST RÉSOLU QUE soit adopté en troisième et dernière lecture le règlement 3-2024, qui est un règlement de la Ville de Powerview-Pine Falls pour autoriser la proposition de l'application d'un tarif pour les services spéciaux tels les services de la protection, soit le service d'incendie et le service policier, et aussi pour l'éclairage des rues dans les limites de la ville de Powerview-Pine Falls durant les années 2024 à 2028.

Le vote inscrit est exigé pour la troisième lecture d'un règlement.

| Nom | Oui | Non | Abstention Absent |
|-----------------|-----|-----|-------------------|
| Les Barclay | ✓ | | |
| Randy Desautels | ✓ | | |
| Wilfred Kemball | ✓ | | |
| Judy LeRoye | ✓ | | |
| Edna Pichor | ✓ | | |
| | | | |

ADOPTÉE

10 Affaires inachevées

10.1 Demande du club de curling – R2

2024-171

Proposée par : Randy Desauatels Appuyée par : Edna Pichor

ATTENDU QUE le Club de Curling a demandé pour une diminution du tarif saisonnier à 10 000,00 \$ pour l'avenir ;

IL EST AINSI RÉSOLU QUE le conseil approuve que le tarif annuel pour l'utilisation de l'aréna Access et la salle sportive par le club de curling

pendant la saison 2024-2025 soit de la somme de 10 000,00 \$;

ET IL EST AUSSI RÉSOLU QUE les rapports des revenus et des dépenses soient remis au conseil.

ADOPTÉE

10.2 TAXervice – fixer les offres de l'encan – T1

2024-172

Proposée par : Randy Desauatels

Appuyée par : Edna Pichor

ATTENDU QUE la résolution 2024-144 n'a pas fixé les offres pour les deux propriétés destinées à la vente pour défaut de paiement des impôts, et ceci, sous le prétexte qu'il ne pouvait pas y avoir de différence entre les propriétés ;

ET ATTENDU QUE selon la confirmation il est possible que chacune des propriétés ait son propre prix de départ ou n'en ait pas ;

IL EST AINSI RÉSOLU QUE le conseil autorise qu'aucun prix de départ ne soit placé sur le bien foncier R325750 ;

ET IL EST AUSSI RÉSOLU QUE le bien foncier R302710 soit sujet à un prix de départ de la somme de 15 500,00 \$ et que les frais additionnels soient ajoutés avant la date de la vente par encan.

ADOPTÉE

Journée porte ouverte pour le plan d'aménagement du WRPD – W24

Reçue à titre de renseignement.

Affichée sur Facebook et sur le site Web.

10.4 Les jeux d'été pour les indigènes du Manitoba (Manitoba Indigenous Summer Games) – lieu pour l'événement de tir à l'arc – F12

À discuter.

11 Nouvelles affaires

11.1 Aide financière en cas de catastrophe – résolution pour l'entretien des chemins revêtus de gravier – E6

Proposée par : Edna Pichor Appuyée par : Randy Désautels

ATTENDU qu'il y a eu pendant l'hiver 2023 de la précipitation hors la normale dans certains endroits du Manitoba, et aussi une répétition de périodes de hautes températures qui ont battu des records en décembre et en février, qui ont ensuite été suivies par des événements significatifs et inhabituels de pluies au printemps 2024;

ET ATTENDU QUE ces événements météorologiques ont saturé des fondations de chemins et ont contribué au ravinement, ce qui est devenu une situation qui en exige beaucoup et qui est coûteuse pour les municipalités rurales désireuses d'entretenir les réseaux de chemins de gravier en condition adéquate ;

ET ATTENDU QUE ces événements météorologiques ont occasionné beaucoup de dommages aux chemins de gravier au Manitoba, rendant le défi de l'entretien et de la serviabilité des chemins de gravier difficile et coûteuse, pourtant des chemins tellement indispensables pour la connectivité et la stabilité économique de ces communautés;

ET ATTENDU QUE le fardeau financier conséquent de frais de réparations et d'entretien de ces chemins a imposé une pression

2024-173

importante sur les budgets des municipalités rurales du Manitoba;

ET ATTENDU QUE la Province du Manitoba s'est auparavant engagée dans le développement de collectivités plus durables et plus résilientes, et ceci, par le moyen de partenariats significatifs et des ententes financières avec les municipalités pour des services tels que l'entretien des chemins de gravier ;

ET ATTENDU QUE le programme d'Aide financière en cas de catastrophes par l'Organisation de la gestion des urgences du Manitoba prévoit de l'assistance financière pour les pertes non assurables chez les propriétés essentielles, qui incluent les infrastructures, par exemple les chemins ;

ET ATTENDU QUE le budget provincial destiné aux réparations est insuffisant pour satisfaire les coûts extraordinaires associés à la réparation des chemins de gravier et à leur entretien suite aux impactes sévères des conditions météorologiques ;

IL EST AINSI RÉSOLU QUE l'Association of Manitoba Municipalities demande instamment à la Province du Manitoba de fournir aux municipalités rurales de l'aide financière pour les catastrophes, et ceci, spécifiquement pour la réhabilitation et l'entretien des chemins de gravier qui ont été endommagés par les conditions météorologiques de l'hiver et de pluies du printemps 2023/2024.

ADOPTÉE

11.2 Fourgonnette d'extension des services à Powerview-Pine Falls – H4

Proposée par : Randy Désautels Appuyée par : Judy LeRoye

IL EST RÉSOLU QUE le conseil autorise le stationnement de la fourgonnette d'extension des services (*Outreach*) et qu'elle serve dans la communauté durant l'été comme il en a été la coutume.

ADOPTÉE

11.3 Demande de remboursement pour les plants au parc Pitre – P1/B6

Proposée par : Edna Pichor Appuyée par : Wilfred Kemball

ATTENDU qu'un voisin du parc Pitre a fait de la plantation au parc Pitre et qu'il demande un remboursement pour les plants ;

ET ATTENDU QUE ce même voisin tond l'herbe et entretient des jardins dans le parc ;

IL EST AINSI RÉSOLU QUE le conseil approuve le remboursement de la somme de 53,17 \$ à Ray Goovaerts pour l'achat de plants à placer au parc Pitre, et accompagner ceci avec de nombreux remerciements pour l'entretien du parc.

ADOPTÉE

11.4 Étudiant en soins de santé – chez soi pour l'été – H4

Reçue à titre de renseignement.

11.5 Prix donné pour l'étude des tarifs pour le service public

Proposée par : Randy Désautels

Appuyée par : Edna Pichor

IL EST RÉSOLU QUE le conseil approuve le prix donné qui a été reçu de chez *Way To Go Consulting Inc.* pour l'étude des tarifs pour le service public.

ADOPTÉE

2024-176

Rapports des conseils et des comités Étudiés par le conseil et reçus à titre de renseignement

- Bibliothèque Allard Library
- AMBM
- Canadian Nuclear Labs/Public Liaison Committee
- CDEM
- Clinical Teaching Unit Task Force
- Community Futures Winnipeg River
- Eastman Tourism
- Edgewater Recreation Commission
- Emergency Readiness Committee
- Harm Reduction Network
- IERHA Regional Health Advisory Council mise à jour au sujet du recrutement - H4
- Terrain de golf de Pine Falls réunion de mai R2
- Piscine de Pine Falls
- Comité du service d'incendie de PVPF/Municipalité d'Alexander
- Red River North Trail Association
- Wings of Power
- Winnipeg River Arts Council
- Winnipeg River Handivan
- Winnipeg River Planning District permis en mai W24
- Winnipeg River Tourism Corridor

13 Correspondance

Étudiés par le conseil et reçus à titre de renseignement

- Municipalité rurale d'Alexander subvention financière 2024 R8
- Province du Manitoba subvention d'exploitation municipale pour 2024 - G1
- GRC invitation au tournoi de golf R11

14 Comité plénier

14.1 Le huis clos

2024-177

Proposée par : Randy Desautels Appuyée par : Wilfred Kemball

IL EST RÉSOLU qu'en conformité avec les articles 152(3) et 83(l)(d) de la *Loi sur les municipalités*, le conseil consente à siéger à 18 h comme comité plénier à huis clos pour discuter d'une question qui a trait (ii) à un employé, y compris son salaire, ses attributions, ses avantages et l'évaluation de son rendement

(iii) à une question qui en est à l'étape préliminaire, s'il est possible que le fait de la discuter en public porte atteinte à la capacité de la municipalité de mener ses activités ou ses négociations

(iv) au déroulement de procédures judiciaires en cours ou prévues.

ADOPTÉE

14.2 Ajournement du huis clos

2024-178

Proposée par : Randy Desautels Appuyée par : Edna Pichor

IL EST RÉSOLU QUE le Conseil consente par la présente à ajourner sa réunion à huis clos du comité plénier pour reprendre à 18 h 30 les affaires à son ordre du jour.

ADOPTÉE

14.3 Programme de la sécurité alimentaire – H4

2024-179

Proposée par : Judy LeRoye Appuyée par : Edna Pichor

IL EST RÉSOLU QUE le conseil autorise que le Programme de la

sécurité alimentaire utilise le parc Linden pour la mise en œuvre de son programme du diner les vendredis pendant 2024 ;

ET IL EST AUSSI RÉSOLU QUE l'accès à la cantine de l'aréna Access est autorisé pour la préparation des repas après que l'approbation de *Santé Manitoba* aura été obtenue pour la mise en application du programme ;

ET IL EST AUSSI RÉSOLU QUE le Programme consente à défendre, à indemniser et à dégager de toute responsabilité la Ville à l'égard de toute réclamation pour perte ou dommage à la propriété ou blessure à une ou plusieurs personnes en conséquence ou en découlant de quelque manière que ce soit du Programme ;

ET IL EST AUSSI RÉSOLU QUE le Programme accepte la responsabilité et qu'il assumera tous les frais associés à la mauvaise utilisation ou des dommages à la cantine durant l'utilisation de la cantine ;

ET IL EST AUSSI RÉSOLU QUE l'utilisation de la cantine cesse lorsque la saison de hockey débute.

| Nom | Oui | Non | Abstention | Absent |
|-----------------|-----|-----|------------|--------|
| Les Barclay | ✓ | | | |
| Randy Desautels | ✓ | | | |
| Wilfred Kemball | ✓ | | | |
| Judy LeRoye | ✓ | | | |
| Edna Pichor | ✓ | | | |

ADOPTÉE

Le vote inscrit a été demandé par la conseillère LeRoye.

14.4 Banque alimentaire locale - H4

2024-180

Proposée par : Judy LeRoye **Appuyée par :** Edna Pichor

IL EST RÉSOLU QUE le conseil appuie en principe la création d'une banque alimentaire locale ;

ET IL EST AUSSI RÉSOLU QUE la conseillère LeRoye soit nommée pour siéger sur le comité local de la banque alimentaire et que la liste des nominations soit mise à jour pour tenir compte de cette nouvelle nomination ;

ET IL EST AUSSI RÉSOLU QUE l'endroit de ladite banque alimentaire sera exploré.

ADOPTÉE

15 Levée de la réunion

2024-181

Proposée par : Judy LeRoye **Appuyée par :** Edna Pichor

IL EST RÉSOLU QUE la réunion ordinaire du conseil du 3 juillet 2024 soit par la présente ajournée à 18 h 53.

ADOPTÉE

16 Signatures

| Les Barclay, |
|----------------------------------|
| Maire |
| |
| Margie Bonekamp, |
| Agente administrative principale |